

### *Paiements anticipés pour le grain des Prairies—Loi*

Les producteurs de porc ont cessé de se plaindre de la gestion des approvisionnements depuis que les prix ont commencé à monter; j'en déduis donc que leur commerce est devenu rentable. Comme le coût des provendes est moins élevé, les éleveurs de bovins, de poulets et de dindons font de bonnes affaires. Les producteurs de lait ont signé une entente à long terme et eux aussi paient leurs provendes moins cher. Les producteurs de graines de pelouse et de graines fourragères font de bonnes récoltes qu'ils vendent à bon prix. Les apiculteurs ont en général fait une récolte moins importante, mais les prix étaient intéressants. J'ai également entendu dire que les producteurs de riz sauvage avaient fait une bonne récolte et que les prix avaient été également intéressants. La bonne fortune de ces derniers n'est évidemment d'aucun secours pour la majorité des agriculteurs qui sont céréaliers.

Pour montrer la gravité de l'affaire, je me permets de rappeler à la Chambre la situation du producteur à l'heure actuelle. Dans les années 1950, quand la production céréalière était excédentaire, et c'était avant que le député de Qu'Appelle—Moose Mountain (M. Hamilton) ne vende des céréales à la Chine, l'orge se vendait chez les agriculteurs et les propriétaires de parcs d'engraissement à raison de trois boisseaux pour un dollar, soit 33c. le boisseau. C'était à cause de l'excédent de production. Tous les silos étaient pleins à craquer. Avec ces 33c. du boisseau, l'agriculteur pouvait acheter 1,5 gallon ou 6,8 litres, de carburant.

Aujourd'hui, le prix de base déterminé par la Commission canadienne du blé pour l'agriculteur est de 1,40 \$, ce qui ne lui permet pas d'acheter un gallon de carburant, mais peut-être 3,5 litres. Toutefois, si l'agriculteur s'est fait inscrire, il pourra acheter son gallon de carburant avec ce boisseau d'orge, car le gouvernement a pris des mesures visant à réduire le coût du carburant pour les agriculteurs.

Il en va de même pour le blé. Le versement initial accordé par la Commission canadienne du blé à l'agriculteur est de 3,20 \$. Cet argent ne lui permet pas d'acheter deux gallons de carburant. Dans les années 1950, les batteuses-moisonneuses coûtaient moins de 5 000 \$, mais de nos jours elles coûtent plus de 100 000 \$. Je pourrais indéfiniment faire d'autres comparaisons, et la réponse serait la même. Bien que nous ayons de meilleures variétés et de meilleurs rendements, il demeure que le coût de la production céréalière au Canada est beaucoup trop élevé par rapport au rendement unitaire.

Certains jeunes producteurs qui se sont endettés pour se lancer en affaires ont payé de l'intérêt sur le montant original de l'emprunt, et doivent encore cette somme initiale ou plus. Les prix n'ont pas suivi le courant de l'inflation qui existait à ce moment-là et tous les spécialistes prédisaient que les agriculteurs paieraient avec un dollar dont la valeur serait gonflée. De nombreux producteurs sont très compétents dans leur sphère, mais ils n'auront aucune chance si nous continuons à utiliser la même vieille approche.

Je ne crois pas que le gouvernement fédéral seul puisse résoudre ces problèmes. Nous devons obtenir la collaboration de tous les secteurs de la société. Chaque groupe relié au problème lutte pour protéger son propre fief et n'acceptera pas des coûts moindres, mais cherchera plutôt à les accroître. A mon avis, ces groupes s'occupent de futilités au lieu de lutter contre la calamité.

Les syndicats de grains et les coopératives des Prairies n'ont pas abaissé leurs prix d'un cent le boisseau. Ils n'ont pas offert non plus de verser aux producteurs une partie de l'argent retenu à titre de dividendes. Les banques et les établissements financiers n'ont pas abaissé leurs taux, elles ont plutôt élevé d'autres obstacles que les agriculteurs doivent surmonter. Les compagnies de produits chimiques et d'engrais réclament encore le prix maximum. Ils protègent tous vaillamment leurs empires implorant le gouvernement fédéral d'agir.

Le gouvernement fédéral a accompli une foule de choses dont la plus récente est la répartition d'une somme d'un milliard que les agriculteurs toucheront sous peu. Toutefois, nous ne pouvons pas tout faire si nous n'obtenons pas la collaboration des autres parties en cause. La Société du crédit agricole devra donner le ton et proposer des idées novatrices pour nous extirper de cette impasse. Pourquoi ne pas accepter 25 p. 100 de la récolte à titre de paiement? Pourquoi ne pas abaisser les taux d'intérêt à 6 p. 100 et les rajuster quand les prix s'amélioreront? Pourquoi ne pas autoriser les producteurs à accepter des membres de leur famille à titre d'investisseurs sans avoir à payer une pénalité sur les prêts. Pourquoi pas des mises de côté pour ceux qui n'ont pas d'autres choix? Les banques et les établissements financiers devraient suivre cet exemple. Il va de soi que toutes les idées novatrices pourraient être appliquées.

Les sociétés de manutention de grain ainsi que les sociétés de produits chimiques et d'engrais devraient faire tout ce qu'elles peuvent pour réduire les frais des producteurs. Si chacun collaborait, nous pourrions réussir à sauver les producteurs céréaliers du Canada. Si nous n'y parvenons pas, nous pourrions toujours raconter comme il était possible autrefois de se nourrir à bon marché au Canada. Il faudra peut-être même interdire par une loi aux établissements financiers, aux gouvernements, aux sociétés de la Couronne et autres de posséder des terrains. Qu'est-il advenu de cette masse d'argent qui était censée servir à octroyer des prêts à 6 p. 100 aux agriculteurs? Les bâtisseurs de fiefs sont à nouveau sur la défensive, et une bonne idée a été reléguée aux oubliettes.

Maintenant que j'ai dit ce que j'avais sur le coeur, monsieur le Président, j'aimerais aborder un sujet plus agréable. En deux mots, j'aimerais prendre quelques minutes pour entretenir la Chambre de ma magnifique circonscription de Mackenzie, en Saskatchewan.

Mackenzie est la plus importante circonscription fédérale de Saskatchewan, puisqu'elle s'étend sur 75 000 milles carrés environ dans le nord-ouest de la province. Mes mandants sont des gens travailleurs, dynamiques, respectueux de Dieu et empreints d'esprit de famille. Issus de races et de religions diverses, ils ont appris à vivre en harmonie avec la terre, aussi bien au sud qu'au nord. Le gros de mes mandants habite dans la zone agricole située au sud de la limite d'arborescence, qui passe à environ 30 milles au nord de ma ville de Nipawin.

Notre type d'agriculture se pratique dans ce que nous appelons la zone des parcs de la Saskatchewan. Nous cultivons plus de 100 variétés et sortes de plantes, notamment toutes les céréales, le colza, le lin, les graines fourragères et la fève. Toutes les usines de déshydratation de luzerne et tous les pressoirs de colza de la Saskatchewan se trouvent dans cette circonscription.